

Lyon, le 17 juillet 2019

La Métropole de Lyon agit pour préserver ses espaces agricoles

Les périmètres de Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains (PENAP) ont pour objectif de pérenniser les espaces agricoles et naturels du territoire. Pour préserver et faire vivre ces espaces, la Métropole de Lyon s'engage à accompagner les agriculteurs, acteurs et collectivités locales dans l'élaboration et le financement de nouveaux projets. Pour cela, elle vient de lancer le 15 juillet un Appel à Projets portant sur le nouveau programme d'actions PENAP 2019-2023, avec une enveloppe de l'ordre de 200 000 euros pour cette année. Entre 2010 et 2016, près de 92 projets ont été accompagnés sur l'agglomération lyonnaise via le programme d'actions PSADER-PENAP pour un financement global de 3,2 millions d'euros.

« Développer une agriculture de proximité à la fois créatrice d'emplois et respectueuse de l'environnement est une de nos priorités. L'adaptation au changement climatique est, j'en suis convaincu, une formidable opportunité pour développer une agriculture durable, pour garantir à la fois la qualité des produits et la sécurité de notre approvisionnement. À travers cet appel à projet nous soutenons les initiatives qui vont dans ce sens, en valorisant les produits en circuits courts et l'agro-écologie, tout en favorisant l'installation et le renouvellement des exploitations » explique David Kimelfeld, Président de la Métropole de Lyon.

« En coopération avec les communes, nous avons classé près de 10000 hectares de terres agricoles et naturelles en PENAP, pour les protéger durablement. Il s'agit maintenant grâce à cet appel à projets d'aider une agriculture de proximité, avec des pratiques agro-environnementales améliorées. Cette action s'inscrit pleinement dans notre stratégie agricole et notre projet alimentaire territorial » ajoute Bruno Charles, vice-président délégué au Développement durable, à la Biodiversité, à la Trame et à la Politique agricole.

Cet appel à projets s'inscrit dans la continuité de la **politique agricole votée en mars 2018 et de la stratégie alimentaire adoptée en juillet 2019 dont les objectifs sont :**

- **d'augmenter la part des produits agricoles cultivés sur le territoire** et ses environs proches ;
- favoriser **l'accès pour tous à des produits alimentaires sains, de qualité et durables.**

Il s'appliquera sur les six secteurs « PENAP » du territoire : les Plateaux du Sud-Ouest, les Vallons de l'Ouest, les Monts d'Or, le Franc Lyonnais, la Plaine de l'Est lyonnais et le Val d'Ozon et Balmes Viennoises.

Les appels à projets du programme d'actions auront pour objectifs :

- maintenir et renforcer l'activité agricole sur les terres préservées
- développer les circuits courts et de proximité,
- accompagner à l'installation de nouveaux agriculteurs et à la transmission des exploitations
- encourager les pratiques en faveur de la biodiversité
- renforcer les liens entre les citoyens et les agriculteurs

Contacts presse :

Magali Desongins mdesongins@grandlyon.com

04 26 99 36 80 – 06 69 33 08 90



/legrandlyon



@grandlyon



#grandlyon

GRANDLYON
la métropole

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour candidater, il suffit d'être **un agriculteur (en collectif ou non), une collectivité locale ou un acteur local** (association, organisme de développement agricole, organisation économique agricole, entreprise...) installé sur le territoire de la **Métropole de Lyon**, avec un projet concernant un **périmètre classé en PENAP**.

Jusqu'au 21 octobre, les candidats pourront déposer leurs dossiers de candidature via un guichet sur www.agri-yonnaise.top/appels-a-projets-penap.

Contacts presse :

Magali Desongins mdesongins@grandlyon.com

04 26 99 36 80 – 06 69 33 08 90



/legrandlyon



@grandlyon



#grandlyon

GRANDLYON
la métropole